

Résultats du Forum international sur la résilience urbaine



APPEL À L'ACTION DE DUBAÏ :
RENFORCER LA RÉSILIENCE URBAINE
FACE À UN CLIMAT CHANGEANT

NOUS, les participants au premier **Forum international annuel sur la résilience urbaine**, accueilli par la ville de Dubaï et coorganisé avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) dans le cadre du partenariat mondial « Pour des villes résilientes 2030 » (Making Cities Resilient 2030 – MCR 2030), les 5 et 6 octobre 2023 :



reconnaissons que l’escalade de l’urgence climatique a un impact de plus en plus négatif sur la vie et le bien-être de milliards d’habitants urbains dans le monde ;



rappelons la profonde préoccupation exprimée par les États membres de l’Assemblée générale des Nations Unies, en mai 2023, dans leur Déclaration politique de la Réunion de haut niveau sur l’Examen à mi-parcours du Cadre de Sendai, selon laquelle le rythme de la mise en œuvre n’est pas suffisant ou égal ;



saluons les recommandations de la Déclaration politique visant à soutenir les gouvernements locaux et à leur permettre de renforcer la gouvernance globale des risques liés aux catastrophes et au climat par l’accélération ou l’augmentation des possibilités de financement, l’appui technique et le développement des capacités qui favorisent l’appropriation locale des initiatives de résilience ;



considérons la 28^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ([COP28](#)), qui se tiendra à Dubaï (Émirats arabes unis), comme une occasion majeure d’intensifier la résilience et le développement urbains sensibles au climat ;



réaffirmons l’importance cruciale de la résilience territoriale et de la résilience urbaine en tant qu’éléments clés de l’intensification de l’ambition et de l’action en matière d’atténuation et d’adaptation au climat lors de la COP28 et au-delà, afin d’éviter, de réduire au minimum et de traiter les pertes et les dommages, ainsi que de promouvoir la justice climatique pour tous ;

rappelons que des communautés locales et urbaines résilientes sont le fondement d'une société résiliente ;



reconnaissons le rôle et les responsabilités accrus des gouvernements locaux dans le renforcement de la résilience urbaine et soulignons la nécessité d'intégrer la réduction des risques liés au climat et aux catastrophes au cœur de la planification intégrée du développement local, qui est holistique et inclusive avec des informations fondées sur des données pour un avenir plus résilient soutenu par des cadres juridiques et financiers fondés sur des données probantes ;



exhortons le processus de la COP à œuvrer pour un meilleur accès aux flux mondiaux de financement du climat, aux institutions, aux investissements sectoriels publics et privés afin que les gouvernements locaux aient plus de capacité à élaborer des projets et des propositions qui attirent les investissements, en particulier en ce qui concerne les infrastructures résilientes et durables ;



soulignons la nécessité d'adopter des approches de la résilience urbaine qui soient plus inclusives et qui s'adressent à l'ensemble de la société, qui intègrent des perspectives de genre et impliquent les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les migrants, les peuples autochtones et les communautés marginalisées en matière de politiques et de pratiques, y compris dans les Pays les moins avancés (PMA), les Petits États insulaires en développement (PEID), ainsi que les villes de petite et moyenne taille et les zones périurbaines ;



appelons à un investissement plus important dans les initiatives collectives, telles que MCR2030, afin de promouvoir les échanges d'expériences, l'appui technique et les solutions entre les gouvernements nationaux, provinciaux ou étatiques et locaux, et de stimuler les partenariats interrégionaux et transfrontaliers qui tirent parti de la puissance des réseaux pour combler les lacunes et étendre la portée ;





accueillons l'appel de la Journée internationale de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe de 2023 à s'attaquer aux inégalités en tant que pilier majeur du progrès vers la justice climatique dans tous les établissements urbains ;



encourageons l'utilisation des connaissances et pratiques traditionnelles, indigènes et locales, parallèlement aux connaissances scientifiques, dans l'évaluation des risques de catastrophe, les politiques, les programmes et la communication ;



soulignons la nécessité de protéger et de valoriser le patrimoine culturel et environnemental et encourageons, le cas échéant, les solutions fondées sur la nature dans les zones urbaines ;



appelons à l'intensification des approches de résilience urbaine menées par les gouvernements nationaux, qui prévoient des allocations budgétaires nationales appropriées et une répartition claire des rôles et responsabilités entre les différents niveaux et acteurs ;



reconnaissons l'importance des partenariats avec le secteur privé pour améliorer l'accès aux compétences et solutions techniques, ainsi que la capacité des entreprises à opérer et à investir d'une manière plus sensible aux risques ;



convenons de la nécessité de prendre en compte l'impact des pressions climatiques sur les migrations et les déplacements de population en ce qui concerne les communautés déplacées et leurs communautés d'accueil ;



recommandons des partenariats plus solides avec les institutions scientifiques, technologiques et universitaires afin d'améliorer la qualité des informations et des données applicables relatives aux risques et l'accès à celles-ci ;



soulignons le potentiel de transformation de la technologie – y compris l'intelligence artificielle – dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données relatives aux risques et veillons à ce que les avantages de l'innovation soient accessibles à tous les segments de la société ;

reconnaissons la nécessité de renforcer les approches fondées sur les données pour éclairer la prise de décision, y compris à travers la norme ISO37123 pour les villes résilientes, dans le cadre de la série ISO37120 conçue pour élaborer des indicateurs clés de performance normalisés à l'échelle mondiale pour les villes ;



appelons à une intensification spectaculaire de l'initiative « Alertes précoces pour tous » des Nations Unies afin que chaque communauté urbaine soit protégée d'ici à 2027 ;



reconnaissons la nécessité d'un effort collectif plus important pour développer les projets de financement basé sur les prévisions dans les zones urbaines, par des mécanismes de financement innovants et des partenariats public-privé ;



encourageons les pôles de résilience MCR2030, en tant que leaders mondiaux reconnus, à accroître leurs engagements individuels et collectifs pour renforcer la capacité des gouvernements locaux à intensifier leurs actions en faveur du climat ;



acceptons de présenter l'actuel « Appel à l'action : renforcer la résilience urbaine face à un climat changeant » à la COP28 lors d'un événement parallèle avec les membres de la MCR2030 qui mèneront les actions de plaidoyer.



Dubaï (Émirats arabes unis), 6 octobre 2023